

COMPTE RENDU DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 30/06/2017

L'an deux mille dix-sept, le 30 juin, le Conseil Municipal de la Commune d'Ablain-Saint-Nazaire s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Dominique ROBILLART, Maire.

Etaient présents :

Mesdames, Marie-Chantal MAGNIEZ, Betty DELABRE, Jeanne LEPOIVRE, Brigitte CHOQUET, Elisabeth FRESKO et Jocelyne DOCQUOIS.

Et Messieurs, Edouard LECLERCQ, Christophe SAVREUX, Ludovic NAVEL, Philippe VANTORRE, Éric SEVIN, Julien HAUTREUX, Patrick RODIER et Dominique WOITTEZ.

Etaient absents : Madame Dorothée WIDHEN (absente), Madame Brigitte DELORY (absente excusée qui avait donné procuration à Madame Marie-Chantal MAGNIEZ), Monsieur Francis FAUQUETTE (absent excusé qui avait donné procuration à Monsieur Éric SEVIN), Madame Hélène LEJEUNE (absente excusée qui avait donné procuration à Madame Jocelyne DOCQUOIS).

Madame Elisabeth FRESKO a été nommée pour remplir les fonctions de Secrétaire.

Lecture du Compte-rendu précédent.

Il est donné lecture du compte-rendu précédent (réunion du 18 mai 2017)
Aucune observation n'est apportée.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité

Monsieur le maire propose une minute de silence en mémoire de Madame Simone VEIL.

Désignation des Délégués Titulaires et Suppléants pour les élections sénatoriales.

Le renouvellement de la série des sénateurs, figurant au tableau n°5 annexé au code électoral, aura lieu Dimanche 24 septembre 2017. A cet effet, les conseils municipaux doivent désigner leurs délégués et suppléants au sein du collège électoral qui sera chargé de procéder à l'élection des sénateurs. L'arrêté préfectoral de désignation du nombre de représentants pour notre commune est de 5 titulaires et 3 suppléants sur la même liste qui sera composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Monsieur le Maire a réceptionné les candidatures de la liste qui sera proposée au vote.

Monsieur le Maire propose au Conseil de procéder à la mise en place du bureau électoral, qui sera composé de Monsieur le Maire et des deux plus jeunes et des deux plus âgés, membres du Conseil présents ce jour. Il est procédé à la désignation du secrétaire de séance.

Monsieur le Maire procède à l'appel nominal des membres du Conseil, et il est procédé au vote des délégués à bulletin secret.

Ouverture du vote à 19h30, nomination du secrétaire Madame Betty DELABRE, le bureau de vote est mis en place par les deux conseillers et adjoints les plus âgées et les deux plus jeunes.

La liste présentée : **Ablain Demain**

D	ROBILLART DOMINIQUE
D	DELORY BRIGITTE
D	VANTORRE PHILIPPE
D	DOCQUOIS JOCELYNE
D	WOITTEZ DOMINIQUE
S	DELABRE BETTY
S	SAVREUX CHRISTOPHE
S	CHOQUET BRIGITTE

D : Délégué S : Suppléant

Le résultat du vote est le suivant : 18 votants, 3 votes blancs, nombre de suffrages exprimés 15.

Honoraires d'architectes pour les travaux des vestiaires du stade Fernand Cornille,

Suite au sinistre des vestiaires du stade Fernand Cornille du 29 octobre 2016 l'assurance nous a versé un acompte de 5000 € avant le début des travaux. Après consultations des experts, il s'avère que les vestiaires doivent être démolis et reconstruits, pour ce faire il faut avoir recours à un architecte. Trois devis d'honoraires ont été réceptionnés :

M. Philippe DAMIENS Liévin 10 800 € HT soit 9% du montant des travaux
M. Leroux de Liévin 12 000 € HT soit 10 % du montant des travaux
Mme Faïza RIMBOEUF 12 600 € HT soit 10.5 % du montant des travaux

Monsieur le Maire met aux votes ses propositions d'honoraires.

Après discussion, **l'entreprise de Monsieur Philippe DAMIENS de Liévin est retenue** à l'unanimité.

Pour = 18 – Contre = 0 – Abstention = 0

Attribution Marchés travaux de peinture et chauffage Église

Monsieur FACQ Didier maître d'œuvre (choisi lors du conseil municipal du 6 avril 2017) a mis en place le marché rénovation de l'église en deux lots, chauffage et peinture. Les dossiers ont été réceptionnés le 14 juin 2017 en mairie. La réunion de commission après analyse a choisi les entreprises suivantes :

CLASSEMENT DES OFFRES APRES NEGOCIATION

LOT N°1 : Chauffage

N° d'ordre	Société	Total HT Après Négociation	Total points	Classement
1	DELESTRE Industrie	23 555.00	93.60	3
4	Climat Confort	21 478,50	100.00	1
5	Effet d'O	23 000,00	91.69	2

LOT N°2 : Peintures

N° d'ordre	Société	Total HT Après Négociation	Total points	Classement
2	MP BAT	86 281.50	100.00	1
3	RUDANT	98 255.35	90.57	2
6	SAUVAGE Peinture	102 686.00	85.35	3

Monsieur le Maire propose de valider les offres à savoir pour le chauffage **Climat Confort Services** et pour la peinture **MP BAT**.

Devis pour les travaux des toilettes PMR de l'école primaire

Les travaux des toilettes des écoles vont être effectués cet été, des devis de portes ont été demandés pour le changement des portes d'entrée garçons et filles :

Iso Fermetures Loison sous Lens : PVC : 4798.00 € HT
ALU : 5924.00 € HT

Modula d'Aubigny en Artois : PVC : 3069.75 € HT
ALU : 5704.00 € HT

Monsieur le Maire met au vote ces propositions.

Après discussion, **l'entreprise Modula d'Aubigny en Artois** est retenue à l'unanimité.

Pour = 18 – Contre = 0 – Abstention = 0

Le reste des travaux, qui seront effectués par les services techniques de la commune, sont estimés comme suit :

WC et lavabo : 600€ HT

Portes Intérieures : 80€ HT

Carrelage plâtre et divers 350 € HT

Finitions : 150 € HT

Electricité : 80 € HT

Divers : 150 € HT

Estimation du coût d'une toilette : 1500 € HT.

Achats divers

Monsieur le maire informe le conseil municipal de divers achats pour la commune.

Achat d'un miroir VIALUX pour la rue Lancino en bas de la rue de Carency deux devis ont été demandés :

- Entreprise SIGNATURE 271.50 € HT
- Entreprise PHILMAT 479.00 € HT

Monsieur le Maire met au vote ces propositions.

Après discussion, **l'entreprise SIGNATURE** est retenue à l'unanimité.

Pour = 18 – Contre = 0 – Abstention = 0

Changement des chéneaux de l'école côté rue (allée Jules Ferry) et coté préau

Deux entreprises ont été contactées :

- P2Ccouverture Capelle Fermont 3820.00 € HT
- SARL CAM Cambligneul 3961.53 € HT

Monsieur le Maire met au vote ces propositions.

Après discussion, l'**entreprise P2 Couverture à Capelle Fermont** est retenue à l'unanimité.

Pour = 18 – Contre = 0 – Abstention = 0

Rideau métallique Stade

Suite à la demande de Monsieur Jean-Pierre CERER de sécuriser la porte de la buvette, un devis a été demandé pour l'installation d'un rideau métallique :

- Entreprise FEA Rondelez Souchez 1368.00 € HT.

Monsieur le Maire met au vote cette proposition.

Après discussion, l'entreprise est retenue à l'unanimité.

Pour = 18 – Contre = 0 – Abstention = 0

Feu clignotant

Un feu clignotant sera posé rue Lancino à l'approche de la rue des scieurs afin de signaler la priorité, trois entreprises ont été contactées.

- Entreprise SIGNATURE 758.97 HT
- Entreprise PHILMAT 817.90 HT
- Entreprise CEP 890.00 HT

Monsieur le Maire met au vote ces propositions.

Après discussion, l'**entreprise SIGNATURE** est retenue à l'unanimité.

Pour = 18 – Contre = 0 – Abstention = 0

Auto Laveuse

L'achat d'une auto laveuse devient de plus en plus urgent, en effet, celle utilisée actuellement devient de plus en plus difficile à manier. Deux devis et démonstrations ont été demandés aux entreprises suivantes :

- Diproc 4391.60 € HT
- Nilfisk 5750.00 € HT

Monsieur le Maire met au vote ces propositions.

Après discussion, l'**entreprise NILFISK** est retenue à l'unanimité.

Pour = 18 – Contre = 0 – Abstention = 0

L'entreprise Nilfisk est retenue car son auto laveuse offre une grande maniabilité, doublée d'une légèreté et sobre en produit ménager.

Rythmes scolaires pour la rentrée 2017/2018.

Le conseil d'école s'est réuni le 16 juin à l'école des Verts Monts afin de répondre aux demandes des parents sur la mise en place de la rentrée scolaire 2017/2018. De ce fait, le service enfance jeunesse a mis en place un questionnaire sur le ressenti des parents dans l'organisation des centres de loisirs et des NAP. 80 questionnaires ont été distribués. Seulement 30 questionnaires nous ont été retournés, la réponse au retour à la semaine de 4 jours est : 16 voix pour ; 7 voix contre et 7 voix sans opinion.

Le service enfance jeunesse s'est réuni (le 22 juin 2017) afin d'analyser les réponses. Ce dernier se propose de revenir à la semaine de 4 jours et propose la mise en place d'un accueil de loisirs, payant, le mercredi matin de 9h à 12h avec une capacité maximale de 50 enfants et une inscription obligatoire à l'année. La garderie du matin pourrait être maintenue dans les mêmes conditions de 7h30 à 9h. Toutefois le service de cantine ne serait pas assuré.

Cette mise en place entraîne la réorganisation du personnel des services techniques possédant le BAFA ou la recherche d'animateurs si besoin était.

Monsieur le maire met au vote **le retour à la semaine de quatre jours.**

Après discussion, le conseil se prononce comme suit :

Pour = 15 – Contre = 0 – Abstention = 3

Monsieur le maire met au vote **la mise en place d'un centre de loisirs payant le mercredi matin.**

Après discussion, le conseil se prononce comme suit :

Pour = 16 – Contre = 0 – Abstention = 2

Divers.

Plan de gestion de boisements sur les monts de Lorette.

Monsieur le Maire fait part au conseil de la nécessité de prendre une délibération sollicitant le Département pour la mise en place d'une réglementation des boisements. En effet la commune souhaite mettre en place un plan d'organisation des espaces et de protection des espaces agricoles, des espaces naturels et des paysages.

Une discussion s'installe autour de ce plan de gestion de boisements autour de Lorette, Monsieur le Maire explique qu'il souhaite conserver des espaces bocagers. Monsieur Edouard LECLERCQ souhaite quant à lui que cette délibération soit étudiée en commission environnement, afin de prendre une décision plus réfléchie et en toute connaissance de cause.

Groupement de commande formation A.I.P.R et passage de l'examen par QCM

Monsieur le Maire fait part au conseil de la mise en place de la mutualisation sur la formation relative aux AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux) et sur les nouvelles dispositions sur la réforme de DICT.

Monsieur le Maire propose l'adhésion de la commune à ce groupement.

Après discussion, cette proposition est retenue à l'unanimité.

Pour = 18 – Contre = 0 – Abstention = 0

Compte rendu des Adjointes :

Monsieur Éric SEVIN

Les agents des services techniques ont terminé le fleurissement du village.

Ils ont également pris part aux préparatifs du feu d'artifice du 23/06/2017 dans le cadre d'Ablain en Fêtes.

Les travaux de voirie dans la rue d'Arras vont démarrer prochainement.

Monsieur SEVIN annonce que le marché sur la fibre optique a été remporté par SFR BOUYGUES, des renseignements peuvent être pris auprès de SFR Numéricâble à Liévin. Une réunion d'information avec les habitants d'Ablain-Saint-Nazaire aura lieu avant la fin de cette année.

Monsieur Philippe VANTORRE

Les jardinières de fleurs commandées à un nouveau fournisseur (Houdain) ont été très appréciées, aucun souci avec la qualité des fleurs.

Monsieur Vantorre précise qu'avec la construction du nouveau lotissement, il faut être sur le chantier régulièrement, notamment sur certains permis de construire.

En ce qui concerne les inondations, et suite aux réunions qui ont eu lieu avec les communes alentours et les différents acteurs en charge de cette problématique, il faut savoir que les travaux de curage au niveau du bassin de rétention de Gouy-Servins se poursuivent, les études sont mises en route, notamment pour les plantations de haies. La proposition d'enrochements à certains endroits doit être étudiée et notamment les points d'ancrage dans le chemin à cailloux (risque d'éboulement).

La réparation des ponts va prendre plus de temps que prévu dans la mesure où il faut respecter la « loi sur l'eau » qui nous impose des normes.

Il est question de rouvrir la rivière derrière le silo (enlever le tubage), pour faciliter l'écoulement.

Madame Marie-Chantal MAGNIEZ pour Madame Brigitte DELORY

Les inscriptions sont closes pour le centre de loisirs de Juillet 2017, 10 animateurs ont été recrutés au sein de la commune, pour 120 enfants inscrits.

Une réunion d'information sur le centre a eu lieu le 27/06/2017 afin d'informer les parents sur les activités et les sorties qui doivent avoir lieu cette année. Le thème du centre sera « la Culture de l'Égypte » afin de continuer le projet initié lors des « Itinéraires Partagés » durant l'année scolaire avec Léa et Nico.

Le service Enfance Jeunesse a participé à l'élaboration d'un livre de nouvelles avec les élèves de CM2 de Madame ROZNIATOWSKI, ce livre en cours d'impression sera distribué lors de la kermesse de l'école.

De plus, le SEJ a proposé à Madame CALABRESE une correspondance avec l'École Notre-Dame de Lorette au Québec, ce qui a fortement intéressé les élèves. Il est regrettable que ces correspondances n'aient pas été le tremplin pour mettre en place d'autres choses avec cette école en cette année du Canada.

Monsieur WOITTEZ se propose de donner des vitrines au SEJ pour sa communication, l'une d'entre elle sera posée sur le mur de la médiathèque.

Madame Jocelyne DOCQUOIS

« Ablain en Fête » a réuni 420 personnes pour le cochon grillé et un beau feu d'artifice fut tiré, le marché aux puces s'est bien déroulé, il est envisagé un semi-nocturne avec les forains pour l'année prochaine.

Le samedi 24 juin a eu lieu le concert de l'harmonie municipale qui a eu un franc succès.

Chacun se félicite de la réouverture du café du village rebaptisé « Au Bar de Lau » devant lequel une accordéoniste a joué durant le marché aux puces et au cours duquel furent remis des gilets, confectionnés par le club de couture, aux bénévoles du comité des fêtes.

Le lundi 26 Juin fut organisé un tournoi de boules qui s'est déroulé sous le soleil.

La ducasse d'Octobre ne comptera que deux manèges qui resteront une semaine et ce jusqu'au week-end de la pomme.

Le voyage des aînés est à l'étude, ce dernier se fera sans doute entre Boulogne et Calais, avec une visite de Nausicaa et un repas au « Bal Parc » début septembre, l'information sera diffusée dans le Bulletin de Juillet.

Monsieur Dominique WOITTEZ

Les présidents d'associations ont été prévenus que leurs subventions seraient versées début juillet.

Avec toutes les élections qui ont eu lieu cette année, il a été difficile de programmer une réunion de finances, c'est pourquoi monsieur WOITTEZ se propose de faire un point rapide sur les comptes.

Le budget fonctionnement a été utilisé à 40%.

En ce qui concerne la demande de subvention de l'association « Inond'Action », cette demande ne sera pas honorée pour l'instant dans la mesure où la commission de finances a déjà statué sur les subventions de 2017, elle sera exploitée lors d'une prochaine commission de finances.

« Ablain-Mémoire » souhaite disposer d'une armoire au même titre que celles qui ont été mises à disposition d'autres associations dans la salle Masquelin. Cette demande devrait être satisfaite.

Intervention de Monsieur NAVEL Conseiller Municipal

Ce dernier précise que l'Association « Ablain Jeunesse en Action » n'est pas rattachée à la Mairie ni à la Commission Jeunesse.

Fin de séance 22h40